

**COMMUNE DE FROENINGEN****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FROENINGEN  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016**

*Sous la présidence de Georges HEIM, Maire*

**Présents :** Dolorès ALLENBACH, Georges CLAERR, Marie DORI, Michel HARTMANN, Fanny HEIM, Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Déborah MARTINS, Catherine MERKLE, Franck ROMANN, Yves SCHUELLER et Frédéric ZIMMERMANN

**Absent excusé et non représenté :** Jean-Marc EBMEYER

**Absent non excusé :**

**Ont donné procuration :** Sonia WERTH à Fanny HEIM

Le conseil municipal désigne Déborah MARTINS, secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2016
- 2.- Travaux
- 3.- Urbanisme
- 4.- Honorariat
- 5.- Divers

Le maire ouvre la séance à 19 heures.



## **POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2016**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 7 novembre 2016 n'appelle pas de remarques. Il est approuvé à l'unanimité.

## **POINT 2 – TRAVAUX**

### **➤ RENOVATION DE L'EGLISE :**

Michel Hartmann, adjoint à la technique donne les explications sur les travaux. A ce jour, l'Entreprise HUG travaille sur le clocher (remplacement des tuiles). Le devis est d'un montant de 2616,71 € TTC.

Franck Romann attire l'attention sur la facture finale, car 10 % du remplacement des tuiles a déjà été estimé dans le devis total de la rénovation du toit.

Les abat-sons sont en cours de pose. L'entreprise GARDERE continuera le chantier après la pose des abat sons.

Les échelles à neige seront remises en place, après nettoyage et deux échelles à neige seront également prévues sous le nid pour retenir la saleté afin de protéger les gouttières ; Des pics anti-pigeons seront installés sur les corniches.

Les chiffres romains du cadran sont remis à neuf, ainsi que les aiguilles. Le maire remercie Franck Romann qui a pu réaliser des nouveaux chiffres romains ainsi que Thomas Giegel qui va les mettre en peinture. L'entreprise VOEGELE, qui est intervenu après le blocage de l'horloge par l'échafaudage, a émis des réserves quant à un problème de l'horloge. Après démontage de l'échafaudage l'entreprise VOEGELE reviendra pour constater s'il y a des dégâts ou non sur l'horloge, auquel cas ils seront imputé à l'entreprise MAMBRE.

### **➤ ECOLE :**

Un courrier du 12/12/2016, rédigé par l'institutrice, attire l'attention sur l'anti-intrusion et le franchissement de la barrière de la cour d'école qui aujourd'hui, n'est pas réglementaire. Une commission de travail est à prévoir pour trouver des solutions rapidement.

Le maire informe le conseil municipal qu'une pétition circule dans le village, pour que les collégiens qui attendent le bus puissent avoir un endroit où s'abriter. Un devis a été demandé à l'entreprise RIM pour du matériel d'un montant 333 €TTC pour la réalisation d'un auvent appuyé contre le local technique, place du village. Les ouvriers communaux se chargent de la réalisation de cet abri, qui devrait être opérationnel après les vacances de Noël 2016.

Une place de stationnement pour les personnes du périscolaire et pour les personnes handicapées sera matérialisée aux abords de la mairie.



➤ **CALVAIRE :**

Un devis pour réparation a été demandé à l'entreprise GARDERE. Le montant s'élève à 3.500 € TTC ; Le coût des travaux sera pris en charge par l'assurance de la commune.

➤ **ELAGAGE :**

Des travaux d'élagage sont nécessaires pour pouvoir tondre correctement les ilots de la départementale, ainsi que certains arbres morts de la commune.

Deux jours vont être organisés pour ces travaux (vendredi et samedi). Le Conseil Municipal sera sollicité pour aider (broyage du bois, ...). Comme ces travaux nécessiteront l'utilisation d'une nacelle, il prévu de les cumuler avec la dépose des illuminations de Noël.

➤ **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Toutes les rues, dont l'éclairage avait été partiellement modernisé, ont été achevées. 22 nouveaux points lumineux ont été réalisé en remplaçant les anciennes lumières par des lumières LED.

Une réunion de travail pour la prévision des travaux sera prévue en janvier 2017.

### **POINT 3 – URBANISME**

➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- OLISTER SARL : Trois Logements « le Hamo », rue du panorama

➤ **DECLARATION DE TRAVAUX**

- Mme HUMBRECHT Marguerite, mise en place d'un chien assis, rue de Galfingue
- Commune: Réalisation d'un auvent sur la façade du local technique 23 rue Principale.

➤ **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

- SOVIA à M et Mme BURNER François : terrain lotissement « Hinter den Gaerten » rue du Panorama.

➤ **DECLASSEMENT**

Le maire informe le conseil municipal qu'un bâti situé section 1 N°205 est répertorié sur le Plan Local d'Urbanisme comme patrimoine bâti digne d'intérêt dans l'inventaire « Mérimée ». Cet inventaire est établi par la DRAC.

Toutefois, au vu de la situation de cet immeuble, notamment son insalubrité, le maire propose au conseil municipal de procéder au déclassement de ce bien et de demander son retrait de cet inventaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande le déclassement du bâti section 1 N°205 de l'inventaire « Mérimée » ainsi que le retrait dudit inventaire.



La communauté des communes du secteur d'Ilfurth sera informée de cette délibération, afin d'intégrer cette modification dans la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal actuellement en cours.

#### **POINT 4 – HONORARIAT**

Le Maire informe le conseil municipal que, suite à la cessation d'activité de Maire, M. Gérard VONAU peut se voir attribuer l'honorariat pour les 21 ans d'élu local, dont 8 ans en tant que maire de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de demander l'honorariat pour M. Gérard VONAU, maire de la Commune de FROENINGEN

#### **POINT 5. - DIVERS**

**Fête de Noël :** Sonia WERTH a tenu à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur participation à la fête de Noël des séniors

**Livres :** Déborah MARTINS souhaite mettre en place la circulation de livres pour les enfants et les adultes. Une armoire, dont l'endroit reste encore à définir, mais d'accès facile, sera à disposition de tous pour récupérer les ouvrages. Tout un chacun est libre de déposer des livres, dont il n'a plus l'usage et pour leur donner une seconde vie, ou de les prendre pour les lire ou simplement les faire circuler. Franck ROMANN s'occupe de fournir une armoire, Dolorès ALLENBACH de la customiser.

**Pompiers :** Le maire informe le conseil municipal qu'une convention entre Zillisheim, Hochstatt et Froeningen est en cours d'étude pour l'organisation future du corps des pompiers des communes.

**Commission technique:** Une réunion est à prévoir en janvier 2017 pour étudier les travaux à réaliser au cours des 4 prochaines années.

**Voisins Vigilants :** Georges Claerr signale que le dispositif voisin vigilant implique une personne référente pour la gendarmerie, par quartier.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 h 45.



**Tableau des signatures**  
**Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la COMMUNE de FROENINGEN**  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016**

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEIM Georges	Maire		
Franck ROMANN	Adjoint		
Michel HARTMANN	Adjoint		
Sonia WERTH	Adjointe		Fanny HEIM
Dolorès ALLENBACH	Conseillère		
Georges CLAERR	Conseiller		
Marie DORI	Conseillère		
Jean-Marc EBMEYER	Conseiller		
Fanny HEIM	Conseillère		
Guylaine ILLAN	Conseillère		
Jean-Claude KLEIN	Conseiller		
Deborah MARTINS	Conseillère		
Catherine MERKLE	Conseillère		
Yves SCHUELLER	Conseiller		
Frédéric ZIMMERMANN	Conseiller		